



## REUNION DE BUREAU 29 OCTOBRE 2025

Présents : Clément (visio), en présentiel : Manu, Arnaud, Stéph, Mathieu, Benjamin

Absentes : Caroline et Clothilde

Rdv à la cave 12h00-14h30

### **Point n°1 : invitation de la presse pour l'événement Beaujolais du 20-11-2025**

Il a été conclu que Benjamin s'occupe d'appeler le 29-10-2025 en priorité l'EVEIL et ZOOM d'ici et si l'un ou l'autre ne viennent pas il appellera la Commère.

### **Point n°2 : Le Veto change de nom = remarque ou avis défavorable**

Nous continuons à solliciter l'ensemble des membres sur leur avis pour la postulation d'un invité à devenir membre.

Le véto disparaît donc pour chaque membre et il sera réservé au bureau par une décision unanime

Le bureau se réserve le droit de voter (à l'unanimité des membres qui le compose) l'acceptation ou non des remarques d'un ou plusieurs membres, ce qui engendrera l'entrée ou non du postulant.

### **Point n°3 : Le renouvellement d'adhésion**

Le bureau autorise le non-renouvellement d'un membre si celui-ci est voté à l'unanimité par les membres qui le compose

### **Point n°4 : Les invités**

Nous restons sur le même principe que d'habitude, nous autorisons deux postulants d'une même activité à venir aux réunions et si les deux postulent en même temps ce sera à la décision unanime des membres du bureau

### **Point n°5 : Nouveau bureau**

Nous avons re validé le fait que le président ne peut faire que trois mandats maximums et que le vice-président ou le président doit rester dans le binôme du nouveau bureau afin d'assurer une continuité dans les actions du bureau et pour le bien du club.

Positionnement de chacun des membres du bureau (présent le 29-10-2025) :

- Mathieu souhaite rester dans le bureau avec ou sans mission
- Benjamin souhaite rester dans le bureau avec ou sans mission
- Stéphane souhaiterait continuer dans sa mission d'organisateur d'événement
- Clément souhaite rester dans le bureau avec ou sans mission
- Arnaud souhaite rester avec une mission
- Manu souhaite rester avec une mission

**Point n°7 : Mise à jour des photos de la plaquette et du site**

Il a été décidé que nous allons mettre à jour les photos du site et de la plaquette avec les événements 2025 et que nous allons retirer les photos des anciens membres.

**Point n°8 : Contentieux entre un membre et un invité**

- Cas n°1 : lors d'un événement (ex le beaujolais) : nous ne tenons pas compte des mauvais avis d'un membre vis-à-vis d'un invité
- Cas n°2 : Lors d'une réunion : le bureau tiendra compte du contentieux et votera à l'unanimité si le refus d'invitation est recevable.

**Point n°9 : Limitation des invités pour l'événement BEUJOLAIS**

Le bureau a décidé que les membres ne peuvent inviter qu'une personne pour la même entreprise et cela s'applique aussi aux membres.

**Point n°10 : Un postulant refusé peut-il se représenter ?**

Il devra repasser par la case départ (si le cas se présente), recommencer les invitations et les deux présences et repasser par l'avis de l'ensemble des membres et la validation à l'unanimité de l'ensemble des membres du bureau.

**Point n°11 : Nouveau Club CAP43 Monistrol sur Loire**

Le bureau est d'accord sur la création d'un nouveau club sur Monistrol sur Loire

Ce serait une extension du club du Puy

Il a bien été validé qu'il n'y aura pas la création d'une nouvelle association.

Nous distinguerons par le biais de deux comptes bancaires les deux clubs.

Nous souhaiterions qu'il y ait des membres des deux clubs dans le nouveau bureau.

Il faudra créer un nouveau poste pour seconder le président du Puy ou Monistrol et le vice-président du club de Monistrol ou du Puy

Nous aimerais la création du club pour début janvier 2026

Si des membres du club du Puy veulent adhérer à celui de Monistrol ils devront payer deux cotisations de 900€ et vice et versa.

Nous avons validé que la cotisation des deux clubs restera à 900€ par adhesion

Et il n'y aura pas de réduction si un membre fait partie des deux clubs

Il pourra avoir deux activités similaires dans les deux clubs mais nous restons sur l'exclusivité des activités par club.

